

# Déclaration liminaire FSU

## CTSD du 1er juin 2018



Monsieur le Directeur Académique, Mmes et Mrs les membres du CTSD

En premier lieu, la FSU tient à remercier les services de la DSDEN pour les documents qui nous sont parvenus dans des délais permettant de préparer l'instance dans des bonnes conditions.

Cette deuxième phase de la carte scolaire confirme l'insuffisance de la dotation en postes de PE pour la Saône-et-Loire. Elle est à l'image du sous-investissement chronique sur l'école primaire en France. Vous disiez vouloir, Monsieur le Directeur Académique, créer des postes de remplaçants. Mais cela pourra-t-il vraiment se faire ? Les semaines vécues

récemment en démontrent le besoin, en particulier dans la circonscription de Charolles, où, par exemple, les collègues tout récemment profilés pour occuper les postes de CP dédoublés ont dû se rendre à la formation départementale concernant leurs nouvelles fonctions sans être remplacés (et ceci n'est qu'un exemple). Mais si ces postes devaient être créés, sur le dos de qui cela se ferait-il ? Ces opérations de carte scolaire vont devoir tenter de redresser le triste record détenu par notre département à la suite des instances de janvier en termes de fermetures d'écoles rurales.

Il faut dire que vous êtes aussi là au moment où un ministre met en place des CP et CE1 dédoublés sans fournir les postes que cela nécessite. La sortie de deux groupes scolaires de Chalon de l'Education Prioritaire aurait pu y aider, mais elle n'a fait que cristalliser un certain nombre de colères et de ressentiments qui entouraient déjà ces écoles : ceux de St Exupéry et de Pauline Kergomard qui perdent leur statut, ceux de Maurice Cortot qui le retrouve mais pourrait finalement y perdre des moyens, ceux d'Anne Frank qui n'a jamais eu droit à ces moyens, ceux des écoles mâconnaises ayant perdu leur statut qui commencent à réaliser que leurs difficultés sont bien plus répandues qu'ils ne le pensaient et ne seraient pas dûes qu'à une situation géographiquement localisée. Vous savez ce que ces écoles chalonnaises attendent de vous puisque parents et enseignants vous l'ont présenté lors de la rencontre où nous espérions enfin avoir les explications de la Rectrice, ou encore lors des négociations préalables au dépôt de préavis de grève : des moyens, à tout le moins des moyens humains, à la hauteur de la situation sociale du quartier, à savoir des CP dédoublés (ou dédoublables) et des maîtres surnuméraires dans chacun de ces groupes scolaires sans que cela se fasse au détriment des plus grandes classes.

Par ailleurs, au moment où l'institution que vous représentez affirme enfin, par les dédoublements en REP, qu'il y a une corrélation entre les effectifs et la réussite des élèves, pensez-vous que des effectifs approchant voire dépassant 30 élèves par classe seront sans effets sur cette même réussite ? Apparemment oui ou alors c'est plus grave : vous savez que ça aura un effet négatif et vous le décidez quand même. Si la situation restait à l'identique, c'est pourtant ce qui attend un certain nombre d'écoles, en particulier d'écoles rurales dans notre département à la rentrée prochaine. Il nous semble d'ailleurs que c'est le moment de

noter que les effectifs de ces écoles (Chaudenay, Fontaines, Ouroux sur Saône, Joncy, St Loup de Varennes et d'autres) ressembleront à la rentrée bien plus à ce que les directeurs et directrices faisaient remonter au mois de janvier qu'aux projections que vous faisiez alors, tout en mettant en doute l'honnêteté ou la rigueur de ces professionnels proches du terrain.

De nombreuses écoles du département sont mises à mal par une inclusion scolaire insuffisamment raisonnée, des élèves mal accompagnés et des enseignants insuffisamment formés. Le SNUipp-FSU demande que vous preniez en compte les ULIS ou les UPE2A dans la carte scolaire en abaissant les effectifs moyens de ces écoles pour favoriser l'inclusion. Notre ministre, adepte lorsque cela l'arrange, de comparaisons internationales souvent partielles ou orientées, serait bien inspiré de jeter un œil sur ce qui s'est fait en la matière en Italie.

L'école en Saône-et-Loire n'a jamais eu autant besoin de RASED et vous n'êtes pas en mesure de les reconstituer.

Ce que la FSU vous demande, Monsieur le Directeur Académique, c'est une école de la confiance : la confiance que les usagers pourraient avoir en une école qui accueille leurs enfants dans des conditions humaines et matérielles décentes (aucune classe à plus de 25 élèves, aucune classe à plus de 20 en REP) ; la confiance que les agents pourraient avoir sur le fait qu'ils auront à exercer leur métier dans des conditions dignes, que de nouveaux besoins correspondraient à de nouvelles formations, que les particularités de leur public seraient prises en compte dans l'adaptation du cadre de travail ; la confiance enfin que l'institution accorderait à ces enseignants qui, sur un terrain où les situations sont parfois dégradées, font le plus souvent preuve d'un professionnalisme et d'une abnégation qui fait trop peu souvent l'objet de reconnaissance.